SSIAP 2 - Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Cette formation certifiante forme aux fonctions de chef de service de sécurité incendie. Elle permet d'accéder à des postes à responsabilité dans les services de sécurité des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, conformément à l'arrêté du 02 mai 2005

Certification : Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 2 délivrée par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer

Code RS : RS5642 (date d'enregistrement : 01/01/2022)

Durée: 77.00 heures (11.00 jours)

Profils des apprenants

- Agents de sécurité incendie SSIAP 1 souhaitant devenir Chefs d'Équipe SSIAP 2

Prérequis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 en cours de validité et à jour du dernier recyclage ou de la dernière remise à niveau
- Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail (attestation employeur)
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSC 1 de moins de 2 ans / SST ou PSE 1, en cours de validité
- Aptitude médicale datée de moins de 3 mois (un modèle conforme à la réglementation sera fourni par l'organisme de formation) pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie
- Pièce d'identité en cours de validité

Accessibilité et délais d'accès

Notre organisme veille à garantir l'égalité d'accès à ses formations pour toutes les personnes en situation de handicap. Les candidats sont invités à signaler leur situation lors de l'inscription afin que nous puissions identifier leurs besoins spécifiques et proposer les aménagements nécessaires (supports adaptés, rythme de formation modulé, accompagnement individualisé, accessibilité des locaux, formation à distance si nécessaire).

Un suivi personnalisé est assuré tout au long de la formation pour garantir un accompagnement efficace et adapté.

Pour tout renseignement, contacter notre référent handicap à l'adresse contact@a3fexpertises.fr ou au 05 34 47 13 96.

Délais d'accès : 15 jours

Objectifs pédagogiques

- L'objectif de la certification SSIAP 2 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité qui sera chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).
- Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, le chef d'équipe de service de sécurité incendie coordonne l'action des agents de sécurité incendie. Il priorise et encadre l'action de ses agents. Il s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

Contenu de la formation

- RÔLES ET MISSIONS DU CHEF D'ÉQUIPE
    - GESTION DE L'ÉQUIPE DE SECURITE (4H00)
    - MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SECURITE (2H00)
    - ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION (12H00)
    - GESTION DES CONFLITS (4H00)
    - ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE (2H00)
    - INFORMATION DE LA HIÉRARCHIE (4H00)
    - APPLICATION DES CONSIGNES DE SECURITE (4H00)
    - GÉRER LES INCIDENTS TECHNIQUES (4H00)
    - DÉLIVRANCE DU PERMIS DE FEU (2H00)
- MANIPULATION DU SYSTÈME DE SECURITE INCENDIE
    - SYSTÈME DE DÉTECTION INCENDIE (4H00)
    - LE SYSTÈME DE MISE EN SECURITE INCENDIE (4H00)
    - INSTALLATION FIXES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE (2H00)
- HYGIÈNE ET SECURITE EN MATIÈRE DE SECURITE INCENDIE
    - RÉGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL (4H00)
    - COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ (2H00)
- CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE
    - GESTION DU POSTE CENTRAL DE SECURITE (10H00)
    - CONSEILS TECHNIQUES AUX SERVICES DE SECOURS (6H00)
- CONSEILS TECHNIQUES AUX SERVICES DE SECOURS
    - ACCUEILLIR ET FAIRE GUIDER LES SECOURS (6H00)
- EXAMEN (7H00)

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

1 responsable pédagogique , 1 formateur habilité

Suivi de l'éxécution et évaluation des résultats

- Avoir suivi la formation en intégralité
- Quizz d'entrainement en salle
- Mises en situations d'intervention

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- SSI pédagogique
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

- Certificat de réalisation de l'action de formation

Modalités de Certification

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé.
Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à nouveau l'emploi.

Prix : Nous consulter

Programme mis à jour le : 13 novembre 2025